



Behaalotekha (176)

בַּהֲעֲלֹתְךָ אֶת הַנֵּרוֹת אֶל מוֹל פְּנֵי הַמְּנֹרָה יֵאָרְרוּ שְׂבַעַת הַנְּרוֹת, וְיֵעָשׂוּ כֵן אֶתְרֹךְ (ח.ב.ג.)

«**Quand tu disposeras les lampes, c'est vis-à-vis de la face du candélabre que les sept lampes doivent projeter la lumière. Ainsi fit Aharon**» (8.2-3)

La paracha commence par l'ordre Divin donné à Aharon d'allumer quotidiennement les lumières de la Ménora, le candélabre. **Rachi** nous enseigne que ce dernier verset a pour but de couvrir d'éloges Aharon qui n'a en rien dérogé à l'ordre divin. Le **Ramban** s'interroge. Comment aurions-nous même pu penser qu'un Tsadik tel qu'Aharon n'appliquerait pas à la lettre ce que Hakadosh Baroukh Hou lui avait ordonné ? Que vient donc Rachi nous enseigner ? **Le Ramban** explique qu'en fait, Aharon avait la possibilité de laisser cette mitsva à ses fils, mais malgré cela, il s'empressait chaque jour d'allumer la Ménora par lui-même. C'est cela l'enseignement de Rachi : même s'il pouvait se rendre quitte par ses enfants, il tenait quand même à ne pas déroger une seule fois et à accomplir l'ordre Divin.

Le Hatam Sofer donne une autre explication. La Thora nous enseigne qu'au même moment où on devait allumer la Ménora, il fallait en parallèle offrir la Kétorèt, l'encens, sur l'autel intérieur. Or, la Guémara enseigne que celui qui offrait la Kétorèt devenait riche. Aharon devait donc choisir entre la Ménora et la Kétorèt. C'est que ce nous enseigne Rachi : Aharon ne changea point et continua chaque jour à allumer la Ménora. Il ne désirait aucune richesse mais plutôt la promesse de la Guémara : celui qui est pointilleux sur l'allumage des bougies a le mérite de voir ses enfants devenir Talmidé Hakhamim, érudits en Thora.

וּבַהֲאָרִיז הֶעֱנָן עַל הַמִּשְׁכָּן יָמִים רַבִּים וְשָׁמְרוּ בְנֵי יִשְׂרָאֵל אֶת מִשְׁמַרְתּוֹ ה' וְלֹא יִסְעוּ (ט.ט.)

«**Lorsque la nuée stationnait longtemps au-dessus du Michkan, les enfants d'Israël, fidèles à l'observance de Hachem, ne voyageaient pas**» (9,19)

Le Rav Yéhezkel Levinstein (Ohr Yéhezkel, Emouna) enseigne qu'après le don de la Torah, la toute première épreuve à laquelle D. soumit le peuple juif, fut de s'habituer à suivre la nuée. **Le Ramban** commente que les arrêts réguliers de la nuée causaient de nombreux désagréments aux juifs. Ils devaient parfois faire halte dans des lieux forts désagréables et pourtant, ils demeuraient sur place, même pendant de longues périodes, jusqu'à

ce que la nuée s'élève. Inversement, s'ils devaient reprendre la route après un arrêt trop court, ils acceptaient de plein gré la volonté de D. Selon le **Rav Yéhezkel Levinstein**, cela nous apprend que dans notre existence, le respect des ordres Divins est l'unique bien qui soit. Même quand un lieu ou une situation semblent mauvais ou déplaisants à nos yeux, nous devons avoir la certitude que c'est le seul bien authentique, car telle est la volonté du Créateur. Et l'inverse est aussi vrai : ce que D. considère comme mal ne saurait receler la plus petite parcelle de bien, même si nous y découvriions des aspects avantageux.

«**Sur l'ordre de D., ils campaient, sur l'ordre de D., ils voyageaient**» (9,20)

עַל פִּי ה' יִחַנוּ וְעַל פִּי ה' יִסְעוּ (ט.כ.)

Le Chlah haKadoch nous dit que ce verset est porteur d'une règle morale. Avant d'accomplir une action ou de se déplacer, que l'homme dise toujours 'avec l'aide de D.', ou 'si D. le veut'. Par exemple, s'il s'appête à se mettre en route, qu'il dise : Je me dispose à voyager, avec l'aide de D., et j'ai l'intention de faire une halte à tel endroit, si D. le veut. Son Nom se trouvera ainsi constamment sur ses lèvres, au moment où il conçoit son projet et lorsqu'il le met en application, pour chacun de ses actions. **Le Chla haKadoch** conclu : En agissant ainsi, une personne internalisera et fixera dans son cœur les notions de base de la émouna, et cela amènera de la bénédiction dans sa vie.

וְכִי תִבְאוּ מִלְחָמָה בְּאֶרְצְכֶם עַל הַצָּר הַצָּרֵר (י.ט.)

«**Quand vous irez en guerre dans votre terre contre l'ennemi qui vous oppresse**» (10,9)

Dans le texte, il est écrit : "Vékhi tavoou milhama" (וְכִי תִבְאוּ מִלְחָמָה), alors qu'il serait grammaticalement plus correct d'y être écrit : "Vékhi tavoou lamilhama" (וְכִי תִבְאוּ לְמִלְחָמָה). Le laméd (ל) manquant représente le manque de «Limoud» : L'étude de la Torah. Hachem a promis qu'il n'y aurait pas de guerre en terre d'Israël tant que les juifs étudient la Torah et suivent Sa volonté. Cependant, une négligence dans l'étude de la Torah amène à la guerre.

Bné Yissahar, Igra déKalla

וַיֹּאמֶר מֹשֶׁה שֵׁשׁ מֵאוֹת אֶלֶף רִגְלֵי הָעָם אֲשֶׁר אֲנִי בְּקִרְבּוֹ (יא.כא)

«**Moché dit : 600 000 hommes à pied, c'est le peuple au milieu duquel je suis**» (11,21)

Le Midrach nous rapporte que lorsque Pharaon a décrété que les bébés juifs devaient être jetés dans

le Nil, les mères juives les ont alors cachés dans leur sous-sol, cave afin que les égyptiens ne puissent pas les retrouver. Cependant afin de les débusquer, les égyptiens amenaient leurs propres bébés dans les maisons juives, et les faisaient pleurer, ce qui entraînait les bébés juifs à pleurer également. C'est alors que les égyptiens prenaient les enfants juifs et les noyaient dans le Nil. **Rav Lévi** affirme que 600 000 enfants ont été ainsi jetés dans le fleuve, et cela a poussé Moché à déclarer : 600 000 hommes à pied, c'est le peuple au milieu duquel je suis", et pour chacune de ces 600 000 personnes, un enfant a été jeté dans le fleuve.

Le Rav Shimchon d'Ostropoli écrit à ce sujet : En réalité, chacun de ces 600 000 enfants a vécu pendant encore quatre-vingt années. En effet, à la place d'être noyés dans le Nil, ils se sont parfaitement développés dans le fleuve, comme le font les poissons. Ce miracle a été révélé au grand jour, lorsque les juifs ont traversé la mer Rouge, puisque à ce moment ces enfants qui ont été transportés par les courants d'eau, sont sortis vivants de la mer. Ainsi en plus des miracles sublimes liés à l'ouverture de la mer Rouge, il y a également eu des retrouvailles de chaque juif avec son enfant perdu.

וְהִנֵּה מִרְיָם מִצְרַעֶת כַּשֶּׁלֶג וַיִּפֹּן אַהֲרֹן אֶל מִרְיָם וְהִנֵּה מִצְרַעֶת (י.ב.)
« **Voici que Myriam fut lépreuse comme la neige. Aharon se tourna vers Myriam, et voici qu'elle était lépreuse** » (12,10)

Pourquoi répéter à deux reprises que Myriam était lépreuse ? Et pourquoi la deuxième fois, il n'est pas dit : "comme la neige" ? En réalité, un Tsadik a la capacité d'apporter la guérison juste en regardant la personne. Ainsi, Aharon aussi aurait pu guérir Myriam par son regard. Cependant, Aharon n'a pas réussi à le faire, car lui aussi avait une part, avec Myriam, dans cette médisance qu'ils prononcèrent sur Moché. Mais malgré tout, il réussit à atténuer la blancheur de la lèpre. Au début, après avoir médité sur Moché, « Myriam fut lépreuse comme la neige », mais quand, Aharon se tourna vers Myriam et la regarda, sa lèpre se réduisit, « **Et voici qu'elle était lépreuse** », mais plus comme la blancheur de la neige.

Sar Shalom de Belz

וַיִּצְעַק מֹשֶׁה אֶל ה' לֵאמֹר אֶל-נָא רַפָּא נָא לָהּ (י.ב.ג.)
« **Moché implora Hachem en disant : « Ô D., de grâce (na), D., guéris-là, de grâce (na)** ». (12,13)

Le Hida (Nahal Kadmonim) écrit : J'ai entendu au nom des Sages des générations passées, que dans les cieus, il avait été transmis à Moché le secret selon lequel le double emploi du mot : "na" (נָא) dans une requête assurait son exaucement. Voilà pourquoi, lorsqu'il a prié en faveur de sa sœur

Myriam atteinte de tsaraat, il a imploré Hachem en ces termes : « Ô D., de grâce (na), D., guéris-là, de grâce (na) ». Moché a prié de la même manière afin de pouvoir rentrer dans la terre d'Israël « **Laisse-moi passer, de grâce (na), pour que je voie ce pays** » (Dévarim 3,25). Après avoir ainsi supplié Hachem de le laisser entrer en terre d'Israël, il est écrit : « **Hachem S'est irrité contre moi ... Il me dit : Ne continue pas de Me parler avec cette parole** ». Si Moché avait ajouté un deuxième "na" dans sa requête, et avait demandé : « Laisse-moi passer, de grâce, que je voie, de grâce », elle aurait été agréée. C'est pourquoi Hachem l'a immédiatement sommé : « **Ne continue pas de Me parler avec cette parole** ».

Halakha : La Tsédaqua

A plusieurs reprises la Torah mentionne la Mitsva de donner de la Tsédaqua afin de nous faire ressentir l'importance de cette Mitsva. Si quelqu'un a la possibilité de faire cette Mitsva et volontairement décide de ne pas donner de la Tsédaqua, il transgresse une interdiction de la Torah.

Tiré du Sefer « Pesaquim Outechouvot » Yoré Deah

Dicton : *Tenir compte des réprimandes, c'est suivre le chemin de la vie, fuir les remontrances, c'est s'égarer.*

Proverbes

Chabbat Chalom

יוצא לאור לרפואה שלימה של דינה בת מרים, מאיר בן גבי זווירה, מוריס משה בן מרי מרים, ששא בנימין בן קארין מרים ויקטוריה שושנה בת ג'ויס חנה, רפאל יהודה בן מלכה, אליהו בן מרים, שלמה בן מרים, חיים אהרן לייב בן רבקה, שמחה ג'וזת בת אליז, אבישי יוסף בן שרה לאה, אוריאל נסים בן שלמה, פייגא אולגה בת ברנה, רבקה בת ליזה, רישירד שלום בן רחל, נסים בן אסתר, מרים בת עזיזא, חנה בת רחל, יעקב בן אסתר, דוד בן מרים, יעל בת כמונה, ישראל יצחק בן ציפורה, רפואה שלימה ולידה קלה לרבקה בת שרה. זרע של קיימא לחניאל בן מלכה ורות אוריליה שמחה בת מרים. זיווג הגון לאלודי רחל מלכה בת חשמה. לעילוי נשמת: גיינט מסעודה בת ג'ולי יעל, שלמה בן מחה, מסעודה בת בלח. יוסף בן מייכה.

